

PROCÈS-VERBAL
Séance plénière du conseil d'administration du 7 décembre 2020

Les membres du conseil d'administration (CA) de l'université Jean Moulin se sont réunis le lundi 07 décembre 2020 à 14h30, en salle Caillemer et par visioconférence via WEBEX, sous la présidence de Monsieur HOURS, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Élection du président de l'université ;
2. Élection, sur proposition du président, du vice-président en charge du conseil d'administration ;
3. Présentation des deux autres vice-présidents statutaires pressentis :
 - a. le vice-président en charge de la commission de la recherche du conseil académique,
 - b. le vice-président en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique.

Questions diverses

ÉTAIENT PRÉSENTS

Collège A des professeurs : BONNET Gilles - CARPANO Eric - DEUMIER Pascale- GIRARD Pierre – HOURS Bernard – LEDENTU Marie – VINOT Didier – BENNAGLA Karine.

Collège B des autres enseignants : ABRAVANEL-JOLLY Sabine – BISCAY Myriam - BRUNEL Olivier – JOBERT Vanina– NEMOZ-RAJOT Quentin – EYQUEM Marie – DEPRAZ Samuel.

Collège des IATSS : GODINEAU Guillaume; SALMI Rachid; SOY-RAVASSON Séverine ; VAUTRIN-VILLOND Véronique.

Collège des étudiants : GUILLAUME Jade; LELONG Matéo; LEVESQUE Sandra; PLUMÉZ Camille

Collège des personnalités extérieures : CRABOUILLET Justine ; FAURE Frédéric ; HADJADJ Nawel; JAKUBOWICZ Alain; LONGUEVAL Jean-Michel ; ROBIN Bénédicte ; MOROGE Jérôme

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Collège A : CORNIC Sylvain par ABRAVANEL-JOLLY Sabine

Collège des étudiants : TROLLIET Arnaud par LEVESQUE Sandra

Personnalités extérieures : LORENTZ-POINSOT Valérie par MOROGE Jérôme

ÉTAIENT INVITÉS ET PRÉSENTS

EYRAUD Coralie, représentante de M. le recteur de l'académie de Lyon ; DE GAUDEMAR Hervé, doyen de la faculté de droit ; TRAVARD Jérôme, directeur de l'institut universitaire de technologie ; GONTIER Thierry, doyen de la faculté de philosophie ; MONNET Sophie, responsable du service des affaires juridiques, générales et des archives.

ASSISTAIT ÉGALEMENT

Eléa LETARD du service des affaires juridiques, générales et des archives.

Le présent procès-verbal a été rédigé par Margot FERNANE.

Le quorum étant atteint, le président de séance, Monsieur Bernard HOURS, ouvre la séance à 14h35.

Élection du président de l'université

L'ensemble des membres et invités du conseil d'administration (CA) se présentent brièvement.

Mme LETARD énumère les membres du CA qui ont donné un pouvoir et les mandataires.

M. HOURS explique que le CA va procéder à l'élection du président de l'université Jean Moulin. Bien qu'il y ait eu deux listes en concurrence aux élections des conseils centraux, il n'y a qu'un seul candidat à la présidence, **Monsieur Éric CARPANO**. Il l'invite à faire une déclaration s'il le souhaite.

M. CARPANO remercie **M. HOURS**. Il présente le projet, les objectifs et propositions qu'il porte, avec la liste qu'il représente, pour l'université.

M. HOURS ouvre la discussion et invite les membres à faire une déclaration ou à poser des questions.

M. GIRARD remercie **M. CARPANO** pour son discours avec lequel il est d'accord sur de nombreux points.

Messieurs GIRARD et CARPANO discutent des interrogations qui se présentent au sujet de la participation de l'université à de nouveaux projets avec d'autres structures, notamment en l'absence de l'IDEX et de ses financements.

M. CARPANO rappelle que la politique de site envisagée pour l'université sera cohérente, juste, tournée vers la politique internationale, la coopération au sein du site lyonnais et la recomposition du paysage universitaire dans le cadre d'une COMUE renouvelée et renforcée. Il souligne qu'il y a, actuellement, une faible visibilité sur la question des financements mais que la nouvelle équipe se saisira de toutes les opportunités de financement et de recherche qui se présenteront. Enfin, il affirme que l'université Jean Moulin ne se repliera pas sur elle-même et que le bien-être y sera une priorité.

M. VINOT intervient pour faire part au conseil de ses inquiétudes concernant la prise en main des dossiers urgents par la nouvelle équipe présidentielle, du potentiel déséquilibre entre les partenariats internationaux au détriment des pays non-européens et sur la recherche de moyens financiers pour l'université. Il souhaite également connaître la position de **M. CARPANO** sur le conseil national des universités (CNU), le recrutement des maîtres de conférences et dans ses relations avec le rectorat. En raison de ces inquiétudes il s'abstiendra de voter.

M. CARPANO présente les démarches que la nouvelle équipe a commencé à mettre en œuvre pour assurer la transition avec l'équipe présidentielle actuelle, parmi lesquelles la prise de connaissance des thématiques et dossiers urgents en cours. Il réaffirme que tout ce travail se fera en concertation avec les organismes concernés et dans le cadre budgétaire décidé par l'équipe actuelle. S'agissant de la suppression du CNU, il affirme y être fortement opposé et que de nouvelles modalités vont être mises en œuvre pour la compenser au mieux.

M. TRAVARD interroge **M. CARPANO** sur sa position s'agissant de récompenser davantage les agents publics méritants, si le cadre réglementaire et budgétaire le permet ainsi que sur sa volonté ou non d'être plus réactif face à un certain nombre d'enseignants qui ne respectent pas ou mal les obligations attachées à leur fonction.

M. CARPANO confirme que si les contraintes réglementaires et budgétaires le permettent il est certain que les personnels seront récompensés. Sur la deuxième question il explique qu'il préfère une approche de dialogue à une

approche policière et disciplinaire pour traiter les cas de collègues moins diligents. De plus cela pose la délicate question des critères à choisir pour évaluer les bonnes pratiques d'enseignement.

Mme LEDENTU interroge **M. CARPANO** sur les mesures qu'il pense mettre en œuvre pour accroître l'autonomie des composantes dans le respect du code de l'éducation.

M. CARPANO présente les éléments qui peuvent permettre de renforcer l'expression de la démocratie au sein de l'université et de mieux équilibrer les pouvoirs dans les équipes de recherche, notamment en renforçant les espaces de dialogue ou la communication.

Mme GUILLAUME fait part de son soutien et de celui de la liste qu'elle représente à **M. CARPANO** et son programme.

M. HOURS propose de passer au vote et présente les membres du bureau de vote.

Mme LETARD explique en détail les modalités du vote à distance et en présentiel.

Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin Lyon 3 élit **M. Éric CARPANO** en qualité de président de l'université Jean Moulin Lyon 3 par :

✓ Nombre de membres présents et représentés : 33

Vote en présence :

✓ Nombre d'abstentions : 6
✓ Nombre de voix pour : 18
✓ Nombre de voix contre : 0

Votes à distance :

✓ Nombre d'abstentions : 2
✓ Nombre de voix pour : 7
✓ Nombre de voix contre : 0

Total des votes :

✓ Nombre d'abstentions : 8
✓ Nombre de voix pour : 25
✓ Nombre de voix contre : 0

M. CARPANO remercie les membres du conseil d'administration pour leur confiance et renouvelle son engagement. Il remercie **M. Jacques COMBY**, ses équipes et les services centraux.

Il n'est finalement pas procédé à la désignation du premier vice-président et à l'annonce des noms des vice-président(e)s. Il est toutefois précisé que sont pressentis : pour être premier vice-président chargé du conseil d'administration **M. BONNET**, pour être vice-présidente chargée de la recherche **Mme Isabelle DELPLA**, pour être vice-présidente chargée des CFVU **Mme Catherine FILLON**.

L'ordre du jour ayant été épuisé et les membres n'ayant pas d'autres questions à poser, la séance est levée à 16h50.

Le président de séance,



Bernard HOURS